

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00542

Numéro SIREN : 802 244 988

Nom ou dénomination : 01COM

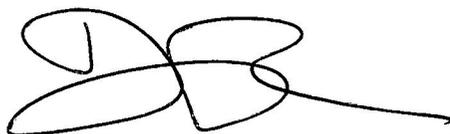
Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 2265

SAS 01COM
374 rue Santos Dumont
01200 VALSERHONE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etats de Synthèse

COPIE CERTIFIEE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SIRET: 80224498800027

NAF: 3320d

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	51 910,82	44 666,67	7 244,15	13 253,94
Autres immobilisations corporelles	107 226,59	73 841,53	33 385,06	36 760,54
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Autres immobilisations financières	9 776,11		9 776,11	13 295,63
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	168 928,52	118 508,20	50 420,32	63 325,11
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	103 612,95		103 612,95	136 795,58
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 075,00		1 075,00	4 300,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	45 425,48		45 425,48	37 566,65
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	542,12		542,12	474,74
Disponibilités	218 958,54		218 958,54	246 773,61
Charges constatées d'avance	4 160,42		4 160,42	3 951,83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 774,51		373 774,51	429 862,41
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	542 703,03	118 508,20	424 194,83	493 187,52

IMPRIMERIE COMPTABLE S.A.S. 10 RUE CHARCOT 01200 VALSERHONNE

Bilan

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 000,00	3 000,00
Réserve légale	300,00	300,00
Autres réserves	115 362,88	159 742,52
Résultat de l'exercice	39 982,62	-44 379,64
TOTAL CAPITAUX PROPRES	158 645,50	118 662,88
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	154 435,77	215 155,43
Découverts et concours bancaires	115,99	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	154 551,76	215 155,43
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	30 926,58	42 106,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 376,38	25 183,41
Personnel	29 501,11	31 733,82
Organismes sociaux	23 663,48	24 465,99
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	135,47	7 752,00
Autres dettes fiscales et sociales	1 394,55	1 673,98
Dettes fiscales et sociales	54 694,61	65 625,79
Autres dettes		26 453,43
TOTAL DETTES	265 549,33	374 524,64
TOTAL PASSIF	424 194,83	493 187,52

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 01COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 424 195 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 983 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 911			51 911
– Installations générales, agencements aménagement divers	1 136			1 136
– Matériel de transport	94 257	8 948	828	102 377
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 580		867	3 713
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	151 885	8 948	1 695	159 137
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	15			15
– Prêts et autres immobilisations financières	13 296		3 520	9 776
Immobilisations financières	13 311		3 520	9 791
ACTIF IMMOBILISE	165 195	8 948	5 215	168 929

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 657	6 010		44 667
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 136			1 136
– Matériel de transport	57 497	12 323	828	68 992
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 580		867	3 713
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	101 870	18 333	1 695	118 508
ACTIF IMMOBILISE	101 870	18 333	1 695	118 508

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	48 725
Total	48 725

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000,00 Euro décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Charges à payer

	Montant
ALTER CONSEIL A RECEVOIR	1 080
ENGIE A RECEVOIR	450
CHARGES LOCATIVES NP	1 737
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	123
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	10 620
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 491
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	494
Total	16 996

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 160		
Total	4 160		

01COM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 000,00 €
Siège social : 374 rue Santos Dumont CHATILLON EN MICHAILLE 01200 VALSERHONE
802 244 988 RCS BOURG EN BRESSE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 39 982,62 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------------------------|-------------|
| ▪ à concurrence de la somme de : | 30 000,00 € |
| à titre de dividende alloué aux associés | |
| ▪ le solde, soit la somme de : | 9 982,62 € |
| au poste « Autres réserves ». | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 100,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques, des prélèvements sociaux et forfaitaire ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2022

Néant.

Exercice : 30/06/2021

Néant.

Exercice : 30/06/2020

- | | |
|---------------------------------------------------------|-------------|
| - Dividende global distribué : | 60 000,00 € |
| soit, par titre : | 200,00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 60 000,00 € |

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le président.

CRD